

**MINISTRE DE LA FONCTION
PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA
PROTECTION SOCIALE**

CABINET

**SECRETARIAT PERMANENT DE LA
MODERNISATION DE
L'ADMINISTRATION ET DE LA BONNE
GOUVERNANCE**

**DEPARTEMENT DE LA PROMOTION
DE LA BONNE GOUVERNANCE**



BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

**COMPTE RENDU DE L'ATELIER NATIONAL DE
VALIDATION DU QUATRIEME PLAN D'ACTION
2023-2025 DU PARTENARIAT POUR UN
GOUVERNEMENT OUVERT**

Décembre 2023

Le vingt un décembre deux mil vingt-trois, s'est tenu dans la salle du dialogue social à l'immeuble Baoghin à Ouagadougou, l'atelier de validation du 4^{ème} Plan d'action national (PAN) 2023-2025 du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO).

Présidée par Monsieur Sidi BARRY, Secrétaire permanent de la modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance, représentant Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale, la rencontre a connu la participation effective des ministères et institutions, des Collectivités territoriales, des Organisations de la société civile, des Partenaires techniques et financiers et des médias.

L'objectif global de l'atelier était de valider le projet du Plan d'action national 2023-2025 du PGO.

Ledit atelier s'est déroulé autour des points suivants : la cérémonie d'ouverture (I), le déroulement des travaux (II) et la cérémonie de clôture (III).

I. De l'ouverture des travaux

La cérémonie d'ouverture des travaux a débuté à 9 heures 25 minutes par deux (02) interventions. La première intervention est celle de Monsieur Malick LENGANI, point focal PGO des Organisations de la société civile (OSC) et Vice-Président du Comité technique de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PGO. Dans son mot de bienvenue, il a remercié les participants pour leur présence effective et rappelé le bien-fondé du PGO et la mise en œuvre réussie de trois (3) Plans d'action par le Burkina depuis son adhésion en 2016. Il a aussi rappelé les principes du PGO basés sur la démocratie, la transparence, la redevabilité et la participation citoyenne. Selon lui, conformément aux principes du gouvernement ouvert, il faut l'inclusion de la population depuis la base, d'où la tenue des consultations publiques dans les 12 régions qui a abouti à l'élaboration du 4^{ème} PAN. Il a terminé en disant que ce projet de PAN qui sera validé sera adopté en Conseil des ministres.

A sa suite, Monsieur Sidi BARRY, Secrétaire permanent de la modernisation de l'Administration et de la bonne gouvernance, a prononcé le mot de Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la fonction publique, du Travail et de la Protection sociale. Ce dernier a formulé des remerciements à l'endroit des acteurs pour leur présence à cette rencontre, qui témoigne de leur disponibilité. Par ailleurs, il a indiqué que le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) est une initiative multipartite lancée en 2011 qui vise à promouvoir la transparence, la redevabilité et la performance dans l'action publique, à améliorer la participation citoyenne et à combattre la corruption dans un esprit de collaboration avec tous les acteurs au développement.

Il a également mentionné que le PGO est une nouvelle forme de collaboration entre les acteurs publics et les acteurs non étatiques que sont la société civile, les médias, les collectivités territoriales et les PTF. L'objectif de cette collaboration est de

trouver des solutions conjointes aux grands défis de gouvernance auxquels les Etats font face. Il a aussi rappelé que le Burkina Faso a mis en œuvre, depuis son adhésion, trois (03) plans d'action nationaux dont les taux de réalisation sont respectivement de l'ordre de 80% pour le premier PAN 2017-2019, 74% pour le deuxième PAN 2019-2021 et 72% pour le troisième PAN 2021-2023.

Il a relevé qu'après l'échéance du 3^{ème} Plan d'action en juin 2023, une co-crédation du 4^{ème} Plan d'action national 2023-2025 a été entreprise avec l'ensemble des acteurs à travers :

- la tenue d'un atelier de cadrage pour définir la démarche méthodologique, valider le chronogramme du processus et former les facilitateurs pour la conduite des consultations publiques ;
- l'organisation de consultations publiques en ligne et dans les régions du Burkina Faso afin de recueillir les besoins et les attentes des citoyens ;
- l'organisation d'un atelier d'élaboration du projet de Plan d'action national 2023-2025 du PGO.

De ce processus, a-t-il rappelé, est sorti un projet de Plan d'action national 2023-2025 contenant huit (08) engagements répartis autour de cinq (05) thématiques, à savoir : i) « l'efficacité de l'administration publique », ii) « l'équité et la justice sociale », iii) « la participation citoyenne », iv) « l'accès à l'information » et v) « la transparence », dont le coût global de la mise en œuvre est estimé à 12.404.830.080 FCFA.

I. Du déroulement des travaux

Le déroulement des travaux a été marqué par la présentation du projet du 4^{ème} PAN PGO, suivie de son amendement par les participants.

1.1 Présentation du projet de PAN 2023-2025

Le projet du 4^{ème} PAN PGO 2023-2025 a été présenté par monsieur Sylvain BAZIE, Chef de service Gouvernances politique et économique au Secrétariat permanent de la modernisation de l'Administration et de la bonne gouvernance.

Monsieur BAZIE a structuré sa présentation autour de quatre (04) points :

- la présentation des projets d'engagements ;
- le dispositif de suivi-évaluation ;
- les difficultés rencontrées ;
- les défis à relever.

En introduction, il a rappelé les taux d'exécution des trois plans d'action antérieurs mis en œuvre. Il a axé sa présentation sur les cinq (05) thématiques, à savoir :

- **la thématique « efficacité de l'administration publique »** qui comporte l'engagement « Opérationnaliser le dispositif d'enregistrement et de traitements des plaintes et des suggestions dans trois (03) ministères

(ministère en charge de la fonction publique, ministère charge de la santé et ministère en charge de l'éducation nationale) » ;

- **la thématique « équité et justice sociale »** qui couvre deux (02) engagements, à savoir « Améliorer l'accessibilité des actes d'état civil aux populations » et « Promouvoir l'autonomisation des femmes, des jeunes et des Personnes Déplacées Internes (PDI) » ;
- **la thématique « Participation citoyenne »** qui a trois (03) engagements que sont : « Améliorer la participation des citoyens en matière de la culture de la paix, de la tolérance et de la cohésion sociale », « Améliorer l'éducation à la citoyenneté en milieu scolaire et universitaire » et « Contribuer à la prévention et à la résolution des conflits communautaires » ;
- **la thématique « Accès à l'information »** dont l'unique engagement est « Renforcer la communication autour du PGO » ;
- **la thématique « transparence »** qui a également un seul engagement, « Améliorer le score du Burkina Faso dans la transparence budgétaire par l'accès du public aux informations relatives aux processus budgétaires ».

Monsieur Bazié a en outre fait ressortir l'objectif, le porteur ainsi que les activités à mettre en œuvre pour chaque engagement.

Concernant le dispositif de suivi-évaluation de la mise en œuvre de ces engagements, le communicateur a indiqué qu'il y a deux (02) organes de décisions et deux organes techniques. En effet, le Conseil national de modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance (CN-MABG) est l'organe de coordination, d'orientation et de suivi de l'exécution des PAN PGO, et le Comité de pilotage de la modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance (CP-MABG) l'organe de suivi de la mise en œuvre des PAN PGO à travers le suivi et l'évaluation des actions retenues dans les différents plans d'action. Il a précisé que ces deux instances sont les organes de décisions.

Quant aux organes techniques, il s'agit :

- du Comité technique de suivi-évaluation (Forum Multi-acteurs) qui est chargé d'élaborer, en collaboration avec tous les acteurs, le plan d'action national du PGO, d'évaluer la mise en œuvre du PAN, de produire les rapports d'évaluation du PAN et d'évaluer l'état de mise en œuvre des recommandations du Comité de pilotage de la modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance relatives au PGO ;
- du Secrétariat technique dont la présidence est assurée par le SP-MABG, qui est l'organe d'animation et de suivi de la mise en œuvre du plan d'action des départements ministériels. Il est chargé de produire les rapports d'évaluation du PAN et d'évaluer l'état de mise en œuvre des recommandations du Comité de pilotage de la modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance relatives au PGO.

S'agissant des difficultés rencontrées, elles sont, entre autres, relatives au contexte sécuritaire, à l'insuffisance de ressources financières, à la faible connaissance du gouvernement ouvert par les acteurs et à la non-disponibilité de certains acteurs.

Les défis à relever dans la mise en œuvre du PAN sont :

- mobiliser davantage de ressources pour;
- accroître la communication sur le gouvernement ouvert à travers des campagnes et via les médias ;
- améliorer la collaboration/participation des parties prenantes (Etat, OSC, PTF, CT, etc.).

En conclusion, il a été indiqué que ce plan d'action ambitionne de contribuer à l'édification d'un Burkina Faso nouveau à travers des engagements ambitieux, transformateurs et vecteurs de développement durable tout en prenant en compte les défis du moment et à venir.

1.2 Synthèse des échanges

A l'issue de la présentation, la parole a été donnée aux participants afin de recueillir leurs contributions pour l'amélioration de la qualité du document. Les débats ont porté sur les amendements de fond et de forme.

Pour les amendements de fonds, il s'agit de :

- l'explicitation des valeurs du PGO dans le document du 4^{ème} PAN ;
- la prise en compte de l'élargissement de la connexion en passant à l'IPv6 et le passage à la 5G ;
- le remplacement de la publication du rapport de l'année 2023 des cours des comptes par « rapport sur l'exécution de la loi de finance » ;
- la reformulation de l'engagement 6 en prenant en compte l'éducation au numérique ;
- l'inscription d'une activité sur des séances de sensibilisation à l'éducation au numérique au profit des associations des élèves et étudiants ;
- la prise en compte de la CENI comme partie prenante dans les engagements 5 et 6 ;
- la capitalisation des actions menées par les autres acteurs ;
- la prise en compte des médias sociaux dans l'engagement « accès à l'information » dans la communication sur le PGO ;
- la définition de mécanismes et des canaux permettant aux OSC de suivre l'exécution du budget dans l'engagement « transparence budgétaire » ;
- le maintien de l'engagement pour jeunes et femmes PDI, avec le SP-MABG comme porteur et l'accompagnement de l'IGR et de ses partenaires.

En outre, des questionnements ont porté sur les points suivants :

- le suivi-évaluation du dispositif des plaintes ;
- le rôle des points focaux ;

- le bilan de la mise en œuvre des trois PAN,

En guise de réponse à la première question, monsieur le Secrétaire permanent a indiqué qu'un mécanisme de suivi-évaluation a été prévu pour le dispositif sur les plaintes. En effet, un comité sera mis en place dont le président serait l'inspecteur général des services. L'évaluation se fera conjointement avec tous les acteurs.

En ce qui concerne le rôle des points focaux, il a indiqué que chaque porteur d'engagement a un point focal PGO. Ils sont chargés de la collecte des données et sont membres du secrétariat technique.

Pour le bilan des différents PAN, monsieur Barry a communiqué l'adresse du site web du PGO, www.ogp.gov.bf, aux participants afin de leur permettre d'avoir des informations sur le PGO Burkina en général et l'état de mise en œuvre des PAN antérieurs.

En plus des amendements de fond et des questionnements, des amendements de forme ont été réservés au Secrétariat technique.

III. Mot de la fin

La cérémonie de clôture a été présidée par le Secrétaire permanent. Au regard des résultats atteints, il a, au nom de Monsieur le Ministre d'Etat, ministre en charge de la fonction publique, remercié les participants pour leurs différentes contributions. En plus, le point focal OSC a ajouté que les acteurs doivent se féliciter d'avoir élaboré le 4^{ème} PAN malgré le contexte difficile que traverse le pays. Le Secrétariat technique a été invité à prendre en compte les observations pertinentes afin d'améliorer la qualité du document.

Le projet du 4^{ème} Plan d'action national du PGO a été adopté par acclamation sous réserve de la prise en compte des amendements.

Les travaux ont pris fin aux environs de 12h22 mn.

Fait à Ouagadougou, le 21 décembre 2023